



Cabinet du Maire
Ligne Directe : 04 50 20 03 49
maire@divonne.fr

Référence : 2026.02882



Divonne-les-Bains, le 22 juillet 2026

Objet : Suivi des affaires péri/extra scolaires et de la DSP

Madame, Monsieur,

Un mois s'est écoulé depuis le drame survenu le 17 juin 2026 lors d'un accueil périscolaire. Cet événement a profondément marqué notre commune et bouleversé de nombreuses familles.

Dès les premiers instants, notre priorité a été d'accompagner les personnes concernées, de faire toute la lumière sur les circonstances de ce drame et de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir les meilleures conditions d'accueil possibles pour les enfants qui nous sont confiés.

Le 25 juin dernier, une réunion publique a permis de partager avec vous les éléments dont nous disposions alors et d'engager un dialogue transparent avec les familles. Cet engagement de transparence demeure total. C'est pourquoi nous avons souhaité vous adresser, chaque semaine durant l'été, une information sur les actions entreprises et leur état d'avancement.

À propos des conclusions de l'enquête interne menée par l'association Alfa 3a, rendues publiques à compter du 20 juillet 2026, la Ville souhaite préciser les éléments suivants :

- la Ville a reçu le rapport le vendredi 17 juillet à 16h ;
- la rédaction dudit rapport a été réalisé en toute indépendance par Alfa 3a ;
- la municipalité va missionner un audit externe afin d'examiner la délégation de service public liant Alfa 3a et la ville de Divonne-les-Bains.

Au-delà des obligations contractuelles, nous avons fait le choix d'un contrôle permanent du fonctionnement des accueils de loisirs afin que chaque situation observée fasse l'objet d'une réponse rapide et adaptée, dès le début des vacances d'été.

Depuis le 17 juin, les élus, la Direction générale des services et les agents municipaux sont présents quotidiennement sur le terrain. Ils rencontrent les équipes, échangent avec les familles, réalisent des visites régulières des structures et vérifient la mise en œuvre effective des mesures décidées. Chaque observation contribue à améliorer l'organisation des accueils et à renforcer la sécurité des enfants.

Concrètement, plusieurs décisions importantes ont déjà été mises en œuvre :

- huit cellules de crise ont été réunies afin d'assurer un pilotage permanent de la situation ;
- une série de visites de l'ensemble des accueils de loisirs a été réalisée par les services municipaux, de manière inopinée, avec un contrôle approfondi des organisations et des conditions d'accueil ;
- un plan d'actions municipal structuré autour de vingt mesures a été élaboré afin d'assurer un suivi renforcé de la délégation de service public ;
- un dispositif de contrôle de terrain comprenant plus de cinquante points de vérification permet désormais de suivre l'application des engagements pris par Alfa 3a ainsi que les demandes formulées par les représentants des parents d'élèves ;
- des réunions hebdomadaires de suivi sont organisées entre les responsables d'Alfa 3a et les services municipaux ;
- une information hebdomadaire est diffusée aux familles afin de rendre compte, en toute transparence, des actions engagées ;
- une adresse électronique dédiée (proximite@divonne.fr) permet à chaque famille de poser ses questions ou de signaler une difficulté. Toutes les sollicitations reçoivent une réponse personnalisée et les familles qui le souhaitent peuvent être reçues en mairie pour consulter les documents de travail et les plans d'actions ;
- les plannings des équipes, les trombinoscopes et l'organisation pédagogique ont été revus afin d'améliorer la lisibilité du fonctionnement des structures ;
- des permanences régulières sont désormais assurées par les cadres d'Alfa 3a afin de favoriser le dialogue avec les familles ;

- trois comités consultatifs seront organisés durant l'été par Alfa 3a afin d'associer les représentants des familles au suivi des mesures engagées ;
- une politique exceptionnelle de remboursement sans pénalité a été mise en place pour les familles souhaitant annuler les inscriptions de leurs enfants durant les vacances d'été ;
- dès la rentrée scolaire, une ATSEM intersites renforcera les équipes des trois écoles maternelles ;
- la Ville a engagé un travail avec les services départementaux afin de mettre en place un accompagnement institutionnel de proximité des équipes d'Alfa 3a ;
- cinq cabinets spécialisés ont été présélectionnés pour conduire un audit indépendant de la délégation de service public et permettre à la collectivité de disposer d'une analyse complète de son organisation.

Aucune mesure ne pourra effacer le drame que notre commune a traversé. En revanche, il est de notre responsabilité collective d'en tirer toutes les conséquences. C'est le sens de l'action engagée par la ville de Divonne-les-Bains : écouter, contrôler, améliorer et agir avec exigence.

Les enseignements des différentes enquêtes viendront compléter les actions déjà engagées et, si cela s'avère nécessaire, d'autres décisions seront prises dans le seul objectif qui nous guide : garantir aux enfants un accueil sûr, de qualité et digne de la confiance que vous accordez chaque jour au service public péri/extrascolaires.

Nous tenons à vous assurer que cette mobilisation se poursuivra dans la durée à l'aide de nouvelles rencontres sous forme d'assises qui prévoient la présence des parents et des professionnels. Ces mêmes assises municipales permettront de remodeler la place de l'enfant et du jeune dans son projet éducatif et personnel.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Vincent SCATTOLIN



Adjoint en charge de l'éducation, de l'enfance
et de la politique familiale,
Dominique MORAND

